

APPEL A CANDIDATURE BUVETTE DE PROM'AUDE



1

Nom et adresse officiel de l'organisme:

Association PROMAUDE

Maison Gibert

Boulevard Marx Dormoy

11200 Lézignan-Corbières

Par mail : promaude@gmail.com



PROMAUDE Maison Gibert - Boulevard Marx Dormoy - 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

☎ : 04 68 41 40 09 @ : promaude@gmail.com 🌐 : www.promaude.net

Présentation de la manifestation

Créée en 1990 à l'initiative de Pierre TOURNIER (maire de Lézignan-Corbières de 1989 à 2009), Antoine VERDALLE (ancien président de la chambre d'agriculture Aude), et Raymond COURIERE (Sénateur de l'Aude et Président du Conseil Général) qui ont souhaité valoriser la qualité des produits et savoir-faire de l'Aude.

C'est aussi l'histoire de bénévoles et de quelques « fous passionnés » qui ont œuvré durant 30 ans pour donner à cette manifestation son âme et sa particularité.

Aujourd'hui, tournée également vers la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, l'Europe, ouverte à de nouvelles activités, la manifestation reste un lieu festif, propice aux rencontres et aux échanges de toutes sortes...

Prom'Aude en quelques chiffres

LIEU : Site de Gaujac à Lézignan-Corbières
10ha de Pinède, terrains de sport.

DATE : Week-end de Pentecôte

SITUATION : A proximité de la sortie de l'Autoroute A61. (Sortie Lézignan-Corbières)

FRÉQUENTATION :

2 000 enfants de l'Aude et des départements limitrophes, Pour la journée jeunesse le Vendredi
45 000 Visiteurs – Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi.

EXPOSANTS : 150 Exposants

INFOS PRATIQUE : Entrée et Parking gratuits

SITE INTERNET : www.promaude.net - **TEL. :** 04 68 41 40 09

COURRIEL : promaude@gmail.com

2



1. Objet de l'appel à candidature :	4
I. Descriptif	4
II. Modalités d'exécution.....	5
III. LES INFORMATIONS PRATIQUES	7
2. Documents à fournir par le candidat	8



1. Objet de l'appel à candidature :

I. Descriptif

Gestion du stand buvette lors de la manifestation Prom'Aude du 7 au 10 juin 2019 :

Activités de base :

La buvette sera destinée aux associations caritatives, culturelles et sportives pour la vente des tapas de qualité et de boissons à destination d'un public d'adultes et d'enfants, privilégiant les produits locaux, à des prix abordables.

Type de stand :

PRESTATION	UNITE
Tente 5m x 5m hauteur latérale 2,50m- bâche Pvc M2 blanc 25 m ²	1u
Branchement électrique	4 prises
Plancher bois qualité réception	25m ²
Espace terrasse	20m ²
Tarif TTC	1200 €

4



II. Modalités d'exécution

Le candidat devra fournir une offre comprenant d'une part :

- ❖ Des boissons des premiers et troisième groupes (boissons non alcoolisées, boissons fermentées non distillées), classées selon l'article L3321-1 du Code de la santé publique, au moins **deux boissons** devront être issus des produits proposés par les exposants de Prom'Aude ou des producteurs locaux.
- ❖ Petite restauration types tapas issus des produits proposés par les exposants de Prom'Aude ou des producteurs locaux.
- ❖ le candidat développera tout aspect qui peut mettre en valeur sa motivation et son imagination afin de rendre la buvette attractive et conviviale.
- ❖ Le candidat fournira des informations sur ses expériences ou activités présentant un atout pour l'exploitation d'une buvette (s'il le peut, le candidat fournira parallèlement des références, nécessairement de moins de 5 ans).

Personnel

Pendant ses périodes d'exploitation, la buvette devra fonctionner avec des personnes formées et compétentes, en nombre nécessaire au bon fonctionnement de la buvette.

5

Règlementation :

L'exposant s'engage à assumer, pour lui-même ainsi que pour son personnel, la responsabilité pleine et entière de toute contravention constatée par l'autorité.

L'association doit avoir des statuts qui l'autorisent à faire de la vente.

Cette année seront interdits sur Prom'Aude :

Gobelets, verres et assiettes jetables en plastique, non biodégradables et non biosourcés (fabriqués à partir de matière organique) pailles, couverts, piques à steak, couvercles à verre jetables, plateaux-repas, pots à glace, saladiers, boîtes et bâtonnets mélangeurs pour boissons en matière plastique.

(Toutes ces interdictions sont recensées dans l'article L541-10-5 du code de l'environnement.)

Seuls seront acceptés les gobelets et la vaisselle réutilisables types Eco-cup, et objets en matière compostables et/recyclables. La vente de boissons en contenant en verre ou métal (canette) est interdite. Toute



boisson issue d'un contenant verre ou métal devra être servie en gobelet plastique recyclable. Seules les bouteilles d'eau et les softs pourront être servis dans leur contenant plastique d'origine. L'utilisation de contenant d'une capacité supérieure à 33 cl est interdite.

Le candidat s'engage à respecter les obligations concernant les mesures relatives à la vente d'alcool.

Le candidat s'engage à se conformer aux lois et ordonnances d'hygiène en vigueur. En cas de contrôle de la DDCSPP, Prom'Aude décline toute responsabilité vis-à-vis des exposants qui ne seraient pas en règle avec la législation.

Entretien / aménagements

Le candidat devra effectuer tous les travaux de nettoyage nécessaires à la bonne tenue permanente des lieux (évacuation des déchets – compactage des cartons, emballage – stockage des déchets dans ces locaux selon les normes d'hygiène et salubrité en vigueur – nettoyage du stand). Des containers de déchets et de tri seront mis à sa disposition à cet effet.

Responsabilité et assurances

Une assurance responsabilité civile devra être souscrite pour tous les dommages liés à l'activité et notamment les dommages aux personnes.

Annulation

L'annulation par l'exposant de son inscription, moins d'un mois avant la Foire, autorise l'association Prom'Aude à garder la totalité des sommes versées à titre de dédommagement, sauf en cas de force majeure (fournir attestation ou certificat).

6



III. LES INFORMATIONS PRATIQUES

L'installation des exposants se fera le jeudi précédant la foire - 6 juin 2019. Installation et aménagements devront être prêts pour le passage de la commission de sécurité le jour même à partir de 14h30.

➤ Horaires et Accès à la foire

L'accès exposant se fera par le portail des vestiaires, un contrôle de badge (piétons et véhicules sera effectués)

EXPOSANTS	Ouverture exposants	Ouverture stand
Vendredi 7 juin 2019	7h-20h	9h-20h
8, 9, 10 juin 2019	7h-20h	10h-20h

VISITEURS	Ouverture stand
Vendredi 7 juin 2019	9h-20h
8, 9, 10 juin 2019	10h-20h

7

➤ Livraison et approvisionnement de stand

	Horaires Circulation véhicule/livraison
Vendredi 7 juin	7h - 8h45
Samedi 8 juin	7h - 9h45
Dimanche 9 juin	7h - 9h45
Lundi 10 juin	7h - 9h45

Seuls les véhicules munis d'une autorisation pourront circuler sur le site. Cette autorisation ne donne pas droit de stationnement. Pour les véhicules devant stationnés sur le site une autorisation de stationner sera délivrée par l'organisateur.



2. Documents à fournir par le candidat

Le candidat fournira une déclaration de candidature comprenant :

- ✓ Attestations d'assurances
- ✓ Statut de l'association et composition du conseil d'administration le certificat de dépôt de l'association en Préfecture.
- ✓ Avis de situation SIRENE [avis de situation sirene](#)

Les critères de sélection porteront sur :

- ✓ La qualité et la pertinence du projet proposé seront privilégiées
- ✓ Une attention particulière devra être portée sur la réduction des impacts environnementaux générés par l'activité : réduction des déchets, tri-sélectif, recyclage, utilisation de produits à avantages écologiques.
- ✓ les projets mettant en avant une alimentation saine et durable, les approvisionnements en produits locaux ou d'origine géographique proche et/ou l'utilisation des produits proposés par les exposants de Prom'Aude ou des producteurs locaux.

8



PROMAUDE Maison Gibert - Boulevard Marx Dormoy - 11200 LÉZIGNAN-CORBIÈRES

☎ : 04 68 41 40 09 @ : promaude@gmail.com 🌐 : www.promaude.net

Renseignements complémentaires

Pour tous renseignements complémentaires sur des aspects administratifs et techniques de l'appel à propositions, les candidats peuvent prendre contact auprès de :

Véronique REYNIER
Julia BOURREL
Tél : 04 68 41 40 09 / Port : 06 83 53 57 31

Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées par courrier et par mail :

promaude@gmail.com

Association PROMAUDE
Maison Gibert
Boulevard Marx Dormoy
11200 Lézignan-Corbières

Date limite de réception des offres : le 27 février 2019 à 12 heures.

Communication des réponses : Semaine 10

9

